

Avis à Manifestation d'Intérêt

1) CONTEXTE

Le Centre Incubateur des Petites et Moyennes Entreprises du Niger (CIPMEN) est une association née d'un partenariat public/privé en 2014 pour promouvoir l'entrepreneuriat innovant au Niger et en Afrique.

Il offre aux entrepreneurs un environnement unique pour démarrer une entreprise prospère, ou accélérer leur développement. Il cible non seulement des startups pour un accompagnement en mode résidentiel et virtuel mais aussi des porteurs de projet. Il joue un rôle important dans les phases de développement et de croissance du cycle de vie des entreprises.

La vision du CIPMEN est de positionner l'entrepreneur comme la solution aux défis du développement durable au Niger.

Ses missions sont de fournir un accompagnement de qualité aux entreprises et aux porteurs de projets, promouvoir l'innovation et structurer l'écosystème entrepreneurial au Niger.

2) OBJECTIF

Dans le souci de bien réaliser ses missions, le CIPMEN recherche un Cabinet Comptable ayant l'expertise et l'expérience avérées en suivis, assistance et Conseils sur les volets comptables et fiscaux.

- **Descriptions :**

| Désignations | Descriptions |
|---|--|
| Assistance comptable fiscale et Conseils | <ul style="list-style-type: none">- Assurer un accompagnement de qualité pour les entreprises Incubées ;- Conseiller et soutenir l'équipe financière et comptable du CIPMEN (celle des antennes régionales incluse) ;- Participer à l'élaboration des Budgets annuels ;- Effectuer des contrôles de conformités des saisies et pièces comptables mensuellement ;- Assistance aux Travaux de fin d'exercice ;- Assistance à l'élaboration des rapports financiers par projets ;- Aider à la certification des comptes ;- Assistance fiscale. |
| Formations | <ul style="list-style-type: none">- Renforcement des capacités de l'équipe Financière et comptable du CIPMEN (celle des antennes régionales incluse) ;- Formation des Entreprises Incubées sur la gestion financière et comptable et les obligations fiscales |

3) COMPOSITION DU DOSSIER

Les dossiers à transmettre doivent composées :

- Une demande d'agrément adressée au Directeur Général du CIPMEN ;
- Une Déclaration sur l'Honneur ;
- Un NIF et un RCCM ;
- Une attestation de non faillite
- Une attestation de régularité Fiscale
- Si applicable, la capacité à fournir une facture certifiée ;
- Une offre technique et financière détaillée ;
- Des Références des trois (3) dernières années ;
- Des attestations de Bonnes fin et d'exécutions.

Les propositions doivent être envoyée par mail au plus tard le 31/01/2022, à l'adresse suivante : contact@cipmen.org .

Noter Bien :

- La sélection des dossiers sera faite par un comité de sélection conformément au Manuel de Procédures du CIPMEN et sera fondée sur les critères suivants, à savoir :
 - L'exhaustivité des dossiers ;
 - Le rapport qualité/prix des offres.
- Le cabinet retenu signera une convention cadre de partenariat avec le CIPMEN d'une Durée d'un (1) an avec possibilité de renouvellement.